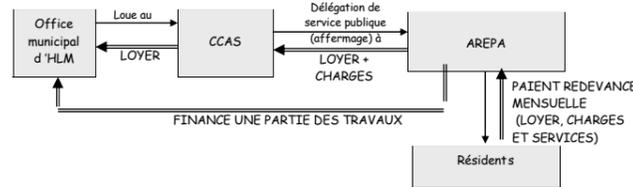


Parlons un peu de la Résidence des Personnes âgées de la Vallée (Rue de la Villa Flamande).

Savez-vous que

- ✓ le bâtiment appartient à l'Office Public .H.L.M. de Bourg-la-Reine (O.P.H.L.M.) ?
- ✓ celui-ci le loue au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ?
- ✓ enfin, le C.C.A.S. en a confié la gestion, depuis fort long-



temps, mais actuellement dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de 5 ans, à une association à but non lucratif, l'A.R.E.P.A., (l'Association des Résidences pour Personnes Agées) ?

Résumons :

Quelques bizarreries agrémentent ce dispositif compliqué :  
 ✓ l'O.P.H.L.M. a reçu en 2003 un financement de l'A.R.E.P.A. à l'occasion des travaux actuellement en cours dans la Résidence (plus de 240 000 €). Il est très surprenant que le délégataire participe ainsi à des travaux d'amélioration : a-t-il trop perçu de recettes depuis le début de l'exploitation de la résidence ? La justification officielle est celle-ci : .../... les hausses de la redevance acquittée par les résidents ont permis de dégager un résultat d'exploitation positif depuis plusieurs années.../.... C'est tout dire : les redevances payées par les locataires correspondent-elles à des coûts réels ? L'A.R.E.P.A assure-t-elle l'ensemble de ses engagements ? les usagers de la résidence prennent-ils en charge des dépenses indues ? Cette clause concessive était-elle prévue dans le contrat d'origine ?

✓ une convention encore plus récente - elle est en cours de signature - permettrait enfin aux usagers de la Résidence de percevoir l'A.P.L. (Aide personnalisée au logement), sous conditions de ressources. Il est prévu qu'elle soit signée du propriétaire (O.P.H.L.M), du locataire (C.C.A.S.), du gestionnaire (A.R.E.P.A.) et enfin de l'Etat qui contrôle l'octroi de cette aide. On ne peut que souscrire à cette décision...mais cette convention serait signée pour une durée de 19 ans ! En d'autres termes, l'A.R.E.P.A. signataire d'une délégation de service public pour 5 ans (jusqu'en 2009) verrait son contrat prolongé quasi automatiquement de 14 ans puisque c'est elle qui gère au quotidien la RPA, et qui en premier lieu attribue les logements aux résidents.

Un peu de clarté dans ce système ! Non seulement le montage est à l'origine très compliqué mais tout semble fait pour que personne, et en premier lieu le résident, ne s'y retrouve :

- ✓ Oui ou non, le C.C.A.S. peut-il déléguer un service public ?
- ✓ L' A.R.E.P.A. est-elle habilitée à assurer une délégation de service public ?

✓ Le manque cruel de contrôle de la délégation par le C.C.A.S., par l'O.P.H.L.M. et finalement par la commune de Bourg-la-Reine est manifeste : pas de bilan financier, inexécution

par l' A.R.E.P.A. d'une partie de ses engagements (animation, présence 24h sur 24) sans aucune sanction, aucune donnée sur la nature et la fréquentation des occupants de la RPA...

✓ Pourquoi la future convention n'est-elle pas signée entre les 3 parties solides (OPHLM, CCAS et Etat) et opposable quel que soit le gestionnaire ?

✓ Qui touchera le montant des APL ? Il serait logique que ce soit un acteur permanent (le C.C.A.S., bailleur de l'A.R.E.P.A., par exemple) et non l'A.R.E.P.A. (qui touche, non des loyers, mais des redevances).

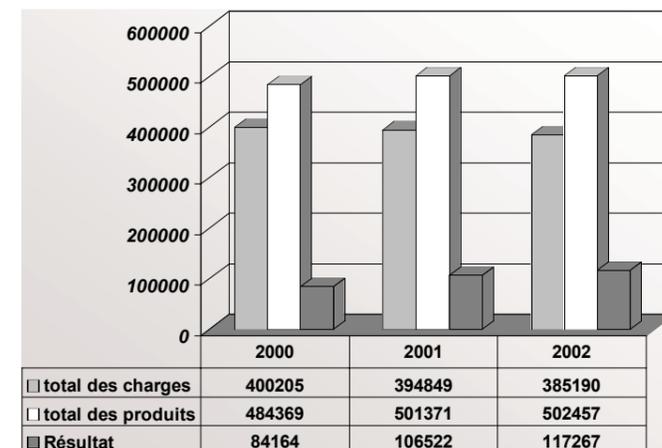
✓ le projet de convention prévoit d'atteindre un pourcentage minimum de résidents dont les ressources ouvrent droit à l'APL. Quel est le dispositif qui permettra aux signataires d'assurer ce pourcentage ?

Il faut savoir qu'une autre convention avec le Conseil Général permet depuis longtemps à dix de ces logements d'être pris en charge par l'aide sociale départementale, moyennant un plafond de ressources du résident.. Aucune attribution n'a jamais été faite permettant de bénéficier de ce dispositif.

Trop de questions sans réponse. Citoyen à Bourg-la-Reine s'engage à vous les fournir au fur et à mesure de ses investigations.

L'AREPA a été créée en 1964 à l'instigation du Service Social de la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC) Elle a ouvert la première MAPAD (Maison d'Accueil pour Personnes Agées Dépendantes) à Sèvres en 1981. L'AREPA est administrée par un Conseil d'Administration où sont représentées des caisses de retraite, des villes, des organismes de retraite complémentaire, des entreprises. Elle est présidée par Monsieur Louis MOISSONNIER. Elle emploie 1200 salariés, gère 46 logements-foyers et 21 MAPAD (principalement en Ile-de-France, 14 dans les Hauts de Seine), accueille 4500 personnes, a un budget de fonctionnement de 70 millions d'euros.

### une gestion " à but non lucratif " très lucrative



# Citoyen à Bourg-la-reine

## Editorial : Du square Evariste Galois à Porto Alegre

La célébration du centenaire de la loi du 1er juillet 1901 a été l'occasion de se féliciter du développement foisonnant de l'activité associative dans notre pays, mais aussi de faire entendre l'appel du " monde associatif " aux jeunes générations, afin d'assurer la continuité des actions menées dans les domaines les plus variés. Dans ce numéro, " Citoyen à Bourg-la-Reine ", qui est, rappelons-le, une association régie par cette loi de 1901, donne la parole à des militants associatifs de notre commune. C'est l'occasion de montrer comment l'action de certaines associations contribue à " faire de notre commune une cité plus humaine et plus vivante ", et à " permettre une réflexion et une discussion aussi larges que possible entre les habitants ", ce qui est l'objectif de " Citoyen à Bourg-la-Reine ".

C'est aussi une manière de montrer, à partir d'exemples concrets, la richesse de l'offre associative : quel que soit l'objectif prioritaire de chacun, il y a une association qui permet de travailler en ce sens. Et puis, quoi de plus stimulant que de monter sa propre association ?

Enfin, nous pensons qu'il émane de l'interview que nous publions un dynamisme qui, nous l'espérons, sera communicatif : même si bien peu d'entre nous ont la possibilité de militer ainsi du niveau local jusqu'au niveau international, il est important de souligner comment des engagements aussi divers peuvent tous être productifs.

La vitalité de l'action associative contribue à l'effort, à poursuivre sans cesse, pour faire vivre la démocratie et la solidarité : Un autre monde est possible ... Il ne se fera pas tout seul.

## Réunion publique

Bilan à mi-mandat des conseillers municipaux de la liste Citoyen à Bourg-la-Reine

Jeu 9 décembre 2004 - à 21 heures

Espace Joseph Kessel

105, Avenue du Général Leclerc - Bourg-la-reine

### BULLETIN D'ADHESION à CITOYEN à Bourg-La-Reine

Nom & Prénom : ..... Tél : .....

Adresse : .....

Adresse courriel : ..... Date et signature

déclare adhérer à l'association et verse ma cotisation pour l'année en cours :

La cotisation est de 15 € (minimum).

Le chèque doit être libellé à l'ordre de Citoyen à Bourg-la-Reine et envoyé ou déposé avec ce bulletin d'adhésion chez : Jean-Louis PÉRIGNON - 12 Bis, rue des Blagis - 92340 Bourg-la-Reine

# Rencontre avec des militants associatifs de Bourg-la-Reine

Engagés dans différentes activités, Hélène et Charles Caprani ont bien voulu répondre à nos questions

**Commençons par ce qui a une dimension universelle, disons mondialiste. Vous participez au mouvement ATTAC, depuis 3 ans. Pouvez-vous nous en rappeler les principes et les objectifs ?**

ATTAC, Association pour une Taxation des Transactions financières et l'Aide aux Citoyens, est née en 1998 d'une idée lancée par " le Monde Diplomatique ". Les transactions financières parcourent le monde à chaque seconde, enrichissent certains, appauvrissent des populations entières, s'investissent dans les paradis fiscaux, blanchissent l'argent sale des armes et de la drogue. Il faut les taxer. Une idée proche du projet dit Taxe Tobin. Cette idée a fait son chemin, puisque le Président Chirac l'a reprise à son compte très récemment. ATTAC est un mouvement qui s'est donné pour mission d'enseigner, d'éduquer, pour comprendre le monde dans sa globalité, se réapproprié, ensemble, l'avenir de notre planète. La mondialisation financière crée l'insécurité économique et les inégalités sociales, favorise les guerres, la violence, la pauvreté. ATTAC compte actuellement environ 30 000 adhérents en France. ATTAC est présente partout dans le monde, et participe aux Forums Mondiaux comme Porto Alegre, aux Forums Européens (dernièrement à Londres après St Denis en France). Et tout près de chez nous, le Forum Social Local à l'Hay les Roses, les 27 et 28 novembre 2004 : [www.forum-valdebievre.ras.eu.org](http://www.forum-valdebievre.ras.eu.org). Mais c'est surtout et avant tout, un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action : études, conférences, information, libre expression des opinions, discussion et confrontation d'idées. On devient vite intelligent à ATTAC et l'ambiance est formidable, parce qu'il y a beaucoup de gens formidables partout autour de nous, autour de vous. Localement, Antony, Bourg-la-Reine, Sceaux, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson... forment un Comité Local, comme à Fresnes, à Cachan, à Fontenay, à Bagneux... il en existe 220 en France où se retrouvent les adhérents. ATTAC 92 tient sa prochaine Assemblée Générale le 27 novembre à Nanterre. Assemblée Générale Nationale de ATTAC, le 11 décembre à St Denis.

**Il semble qu'ATTAC ait pris une position plutôt timide sur la question de la décélération de la croissance dans les pays riches, ce qui serait nécessaire pour favoriser les pays en voie de développement et épargner les ressources de la planète. Est-ce une orientation trop difficile à faire admettre aux citoyens même altermondialistes ?**

A notre connaissance, cette idée n'a pas été diffusée à ATTAC, c'est une idée vague, utopique, qui n'est pas dans l'esprit ATTAC. Nous sommes plus pragmatiques, quoique cette orientation s'imposera tôt ou tard, c'est une question de survie. Les sujets sont tellement nombreux. Plus près de nous il faut défendre les grands acquis de la résistance et de l'après guerre, à l'époque où le patronat collaborateur était invisible. Nos gouvernants détruisent systématiquement ces victoires sociales à cause de l'apathie des électeurs, et au manque de combativité. La télé qu'on nous propose est un poison violent contre l'intelligence. C'est un opium redoutable. Il faut défendre la Sécu, les retraités, l'environnement, conserver et même développer les services publics que nous aimons. Il faut rendre les guerres illégales. Il est interdit de poser des mines sous le pas des enfants, etc. Il faut combattre l'arrivée des OGM qui n'apportent rien aux pauvres. Au fait connaissez-vous ce sigle : AGCS. Accord Général sur le Commerce et les Services, c'est une des horreurs qui arrivent avec l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce. Il s'inscrit partout sous le vocable européiste de zone de concurrence libre et non faussée que l'on veut nous imposer. L'Europe? ATTAC a publié une critique en 21 points du projet de Constitution Européenne et des assemblées locales, des conférences se réunissent pour expliquer la position de ATTAC : Cette Europe là c'est NON. Une position claire et libre, suppose que ATTAC reste un mouvement d'idées et ne se transforme pas en parti politique, ce qui limiterait sa liberté d'expression. Depuis la nuit des temps, tout progrès véritable pour les hommes, passe par cette grande et généreuse idée : Education Populaire. Voir le site [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org).

**Comment d'une façon concrète faire progresser cette éducation populaire ?**

A tous les niveaux, tous les jours, en répondant à vos questions par exemple, jusqu'au soutien scolaire bénévole que Charles pratique avec 50 autres bénévoles à Fontenay-aux-Roses, dans une magnifique structure qui s'appelle l'Escale. C'est un bon moyen de donner confiance à des jeunes vaincus par avance. Cette confiance permet aux jeunes en difficulté de s'en sortir -surtout si on les aide avant l'âge de quinze ans- et de prendre

conscience de leurs responsabilités, de leur position de citoyen aussi bien localement que mondialement.

**Il existe une multitude d'associations qui se sont engagées dans ce type d'actions, comment s'y reconnaître, sont-elles connectées ?**

Toute action, même petite, isolée, est efficace et indispensable. Bien sûr, des connexions existent, ainsi "RECIT" une Association fondée il y a à peine 2 ans, et qui connaît un grand succès. Elle répond à un besoin. Il s'agit du "Réseau des Écoles de Citoyens" qui a ouvert un espace, un réseau de partage d'expériences dans le domaine de l'éducation au sens très large du terme: " Comment préparer les citoyens à répondre aux enjeux qui les attendent " autrement dit : " Comment permettre à chacun d'être acteur de sa propre vie et citoyen d'un monde solidaire " RECIT rassemble des personnes et des organisations porteuses d'expériences locales dans tous les domaines : école, éducation populaire, action sociale, territoires, action citoyenne... Environ 200 organisations sont adhérentes. Certaines ont participé aux premières rencontres nationales de l'Education Citoyenne, à Lille, en février 2004. 80 expérimentations ont été présentées en 26 ateliers thématiques. Savez-vous qu'il existe des cafés citoyens, des librairies citoyennes... et les échanges de savoir, vous connaissez ? Au mois de mai prochain, RECIT tiendra un colloque national: "transformation personnelle, transformation sociale". Tenir à jour le site internet est un travail très lourd, mais le site existe : [www.recit.net](http://www.recit.net).

**Sur le plan local, vous avez participé à la création, il y a bien 25 ans, de " l'Association des Résidents du Square Évariste Galois " qui fait partie de la Fédération Bourg-la-Reine Environnement. Qu'est-ce qu'une association de ce genre apporte à la vie d'un quartier ?**

Beaucoup de choses comme on l'imagine : relations amicales entre voisins, aide et assistance entre eux, convivialité en un mot. La réputation de voisins occupés uniquement de la défense de leur environnement est fautive et réductrice. La Fédération Bourg la Reine Environnement regroupe une douzaine d'Associations de Quartier. La liste de nos actions et de leur réussite au bénéfice de tous les habitants de Bourg la Reine est très grande. Nous pouvons rappeler la bataille pour le Plan d'Occupation des Sols, les actions contre les immeubles de grande hauteur, et bien d'autres. Bourg la Reine que vous aimez, ne serait pas ce qu'elle est si nous n'avions rien fait. Et nous continuons. Venez nous rejoindre, exposez nous vos problèmes. Nous invitons tous ceux qui hésitent à créer leur Association locale, à prendre contact. Nous les aiderons.

**Comment concilier de façon concrète le souci de l'amélioration de la vie du quartier et la solidarité avec disons, le tiers-monde ?**

A notre niveau, une des réponses c'est l'action dans l'association ALMA contraction pompeuse de : Les Alter Mondialistes Associés, consacrée au développement du commerce équitable. Nous sommes dépositaires pour le quartier de produits équitables, élaborés par des coopératives de petits producteurs. Nous espérons pouvoir tenir un stand au marché de Bourg-la-Reine.

Nous encourageons aussi l'Association " Les Amis de la Confédération Paysanne " qui veut créer des exploitations maraîchères dont la région Parisienne a besoin, et qui donneraient du travail à de jeunes agriculteurs sur des friches et des jachères. Déjà, les Jardins de Cocagne peuvent vous délivrer chaque semaine un panier de produits bio, légumes et fruits de saison.

Et puis il y a Que Choisir que vous connaissez sûrement. Hélène y consacre 2 après-midi par semaine comme Conseil bénévole. Elle reçoit et étudie chaque semaine les problèmes de dizaines de consommateurs dans des domaines extrêmement variés, du portable au surendettement. Que Choisir s'intéresse aussi aux problèmes d'environnement, d'eau, aux OGM, à l'information des consommateurs, à l'étiquetage des produits, etc..



Notre téléphone est ouvert et notre porte aussi pour tout contacts et renseignements.

**Un autre monde est possible... Il ne se fera pas tout seul.**